

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL41

présenté par
M. Gosselin, rapporteur

ARTICLE 15

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« fixées »

le mot :

« prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel